# Clichy (92). Les assassins portent plainte pour « non-assistance à personne en danger » après la mort de Mourad, leur victime

05/06/2013 à 8h47

**Neuf mois après le règlement de comptes qui a coûté la vie à Mourad, 23 ans, et plongé son ami Anthony dans trois mois de coma, la tension reste vive dans le quartier des Berges-de-Seine, à Clichy. L'avocat des trois frères incarcérés après une agression mortelle, fin août 2012 à Clichy, invoque la « *non-assistance à personne en danger* ».**

(…) C'est bel et bien du côté des suspects que l'on invoque la « *non-assistance à personne en danger* ». « *La démarche est surprenante*, analyse un proche de l'affaire. *En gros, celui qui tue vient dire : si Anthony avait été protégé, on n'aurait pas tué Mourad !* »

Clairement, Me Plouvier considère que le drame aurait pu être évité si le parquet et la police avaient pris au sérieux les menaces d'un des frères, Hassan, quelques heures seulement avant l'affrontement mortel. Celui-ci avait quasiment annoncé le crime à venir, le matin même du drame, lors d'un interrogatoire au commissariat de la ville, après une bagarre ayant opposé son frère et Anthony, trois jours plus tôt, et qui avait valu une garde à vue à Antony. Hassan a donc confié à un lieutenant de police qu'il en avait « assez » des assauts d'Anthony et de sa bande. Selon ses dires, « ça fait six ans que [le conflit] dure ». Les tensions sont entretenues par des bagarres et des provocations. Jusqu'à l'issue sanglante.

Dans la matinée du 22 août, après qu'Hassan a lâché à la

police que ses proches s’occuperaient eux-mêmes d’Anthony si les autorités ne le faisaient pas, le magistrat de permanence a ordonné la remise en liberté du jeune homme, et fixé une date de procès. Mais l’après-midi même, les adversaires se sont à nouveau opposés, et Mourad y a perdu la vie.

(…) Le Parisien